CONDITIONS:

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra susrendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR CINCINNATI.

Le bateau-à-vapeur neuf **SEVENTY-SIX**, capitaine Gorrucii, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à

14 mai YORKE, MACALESTER & CO.

POUR BORDEAUX.

La barque (AI) fine voilière, **AIMABLE MARIE**, capitaine Fabre, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira positivement le 5 juin. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue Conti, ou à

16 mai P. E. & O. SORBÉ, rue Royale, No. 118

A VENDRE,

Pour clôre un compte, la goëlette **SPICA**, doublée en cuivre; elle est bien construite et n'a que 18 mois de service ; elle est de 70 tonneaux et vient d'être complètement réparée. Elle sera vendue à bon compte si l'on s'adresse immédiatement à

TOURNE & BECKWITH.

P. S. Si elle n'est pas vendue d'ici au 20 de ce mois elle prendra un fret pour New-York. 14 mai

POUR LIVERPOOL.

Le navire classe A. 1. **MARY & SUSAN**, capitaine Pierce, partira vers le 18 du courant, et peut recevoir quelques passagers ; il prendra aussi 50 à 60 balles de coton sur le pont. S'adresser à bord, ou à

12 mai LINCOLN & GREEN.

POUR LIVERPOOL.

Le navire, A1, double et chevillé en cuivre, **EMPIRE**, capitaine A. O. Baker, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à

12 mai I. OGDEN & Co. rue du Canal, No. 59.

POUR LE HAVRE.

Le navire **BOLIVAR**, capitaine Welsh, partira pour le port susdit, le 22 de ce mois. Il peut encore recevoir commodement quelques passagers. Pour fret de 200 balles de coton, ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

10 mai A. QUERTIER & BOUTIN.

POUR NEW-YORK.

Le brick fin voilier, double en cuivre, **ASPASIA**, capitaine Hoodless, n'a besoin que d'un léger fret pour compléter son chargement.—S'adresser pour fret ou passage, au capitaine à bord, ou à

10 mai J. W. ZACHARIE & CO.

POUR BOSTON.

Le brick **ELVIRA**, double et chevillé en cuivre, capitaine J. Grace, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du poteau No. 73, ou à

10 mai WM. G. HEWES.

POUR PHILADELPHIE.

Le brick fin voilier **COMMERCE**, capitaine Snow, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, au-dessus de la rue Conti, ou à

LAUVE & BENEDICT.

7 mai rue de la Douane, No 88.

POUR NORFOLK OU RICHMOND,

Le brick neuf, **ARIEL**, capt. Smith, ayant besoin d'un peu de fret, pour lequel, ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue Conti, ou à

7 mai J. W. ZACHARIE & CO.

On a besoin d'un navire pour prendre 500 à 700 balles de coton et les porter à Portsmouth. Ce fret serait donné en préférence à un bâtiment qui serait maintenant en charge pour un de ces ports ; s'adresser à THEOD. NICOLET & Co.

7 mai

A VENDRE OU A FRETER.

Le sloop **SIGNAL**, capt. E. Griffin, pouvant porter 500 barils. S'adresser au capitaine à bord, ou à THAYER, HURD & Co.

4 mai rue des Magasins.

POUR CHARLESTON, (C. S.)

Le sloop fin voilier **NEW-ORLEANS**, capt. Ashley, ayant les trois quarts de sa cargaison à bord, partira sous peu. Pour le reste du fret, ou pour passage, s'adresser à bord, ou à

TOURNÉ & BECKWITH.

4 mai Nouvelle Levée, No. 15.

A FRETER,

Le sloop **JUNO**, pouvant porter 85 boucauts ou 450 barils. On préférerait un fret sur Charleston ou Savannah. S'adresser à

20 avril TOURNÉ & BECKWITH.

POUR PHILADELPHIE.

Le navire **ROBERT MORRIS**, cap. Singer, ayant une partie de son chargement engagée ; pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

18 avril SAM. G. BELL, rue du Canal.

A FRETER,

Le brick **LUCY**, capitaine Tiddle, du port de 150 tonneaux. On donnerait la préférence pour un port au sud du Cap Hateras. S'adresser à

10 avril WM. G. HEWES.

LIGNE DE PAQUEBOTS POUR BALTIMORE.

Les beaux bricks, doublés en cuivre, **ARIEL, AJAX** et **BOURNE**, feront à l'avenir ces voyages. Les armateurs espèrent mériter l'encouragement du public, tant par l'expérience des capitaines que par les bons emmenagemens des navires.

24 janv J. W. ZACHARIE & Co.

REÇU tout récemment:—8 barriques Vin de St. Estèphe de choix; 22 caisses grand Vin de Château Lafitte; 5 demi-pipes Madère de Marcelin, Lomon particulier; 2 caisses Satins; 1 do. Poinettes; 2 caisses Robes; 1 do. Mousselines batiste; 1 balle Indienne; 2 boucauts de sucre; à vendre par

23 avril THEOD. NICOLET & CO.

TRAITES sur l'Angleterre, la France et le Nord, à vendre par

7 mai TH. NICOLET & CO.

50 Boites Sucre blanc et brun, de la Havane, et 28 boites confitures de la Havane, en débarquement et à vendre par THAYER, HURD & Co

4 mai rue des Magasin, No. 29

J. K. PUTNAM,
DENTISTE, rue du Canal, No. 27.

De retour à la Nouvelle-Orléans, continuera sa profession jusqu'au 1er. juillet. On le trouvera chez lui, depuis 9 heures du matin jusqu'à 5 de l'après-midi. 18 avril—1m

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.

AVIS—Conformément à l'acte d'incorporation de la Banque de l'Union de la Louisiane, les registres de souscription pour former le capital de la dite banque, seront ouverts Jeudi 26 Avril courant, au No. 29, rue Royale, et continueront à l'être tous les jours suivans, depuis 10 heures du matin, jusqu'à 3 heures de l'après midi, pendant cinq mois, sous la surveillance de

S. W. OAKEY,
M. MORGAN,
D. BOULIGNY,
M. DURALDE,
E. J. FORSTALL

6 avril.

CHEVALIER, *Peintre de Paris, Doreur Vernisseur et Coleur de papier*, entreprend la peinture des maisons, boutiques, magasins, enseignes et tout ce qui concerne son état, et pose les papiers dans la perfection, et à bon compte.

Son laboratoire est rue Bourbon, No. 121, entre St. Louis et Conti. 14 mai—7

HUILE DE LIN, PEINTURES, &c.—Reçu par les navires Natchez et Helen Mar, 20 barils Huile de Lin, 100 barilles Verdegris pur, 20 barils Esprit de Térébentine, 3 do. Blanc de Cerise, 120 caisses Vitres, 8 sur 10, 12 sur 14, 12 sur 16. A vendre par

7 mai VICTOR DAVID, rue de la Levée, No. 38.

TRAITES sur New-York, à vendre par

1 avril W. G. HEWES.

LIGNE DES PAQUEBOTS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvel le ligne de Paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs seront comme suit :

Navire **LOUISVILLE**, capitaine Pace.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 novembre,	13 octobre,
5 février.	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	13 août.

Navire **NASHVILLE**, capitaine Rathbone.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire **NATCHEZ**, capitaine Reed.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire **CREOLE**, Capitaine Page.

De la N.-Orléans	*De New-York.*
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. Stoddard.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tient peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

NOUVELLE LIGNE DE PAQUEBOTS POUR NEW-YORK.

☞ Les navires composant cette ligne, partiront de la Nouvelle-Orléans le 8 et le 22 de chaque mois, et de N.-York le 1 et le 15 de chaque mois, (les Dimanches exceptés,) durant la saison, savoir:

Le navire **ILLINOIS**, capitaine R. Waterman, devant partir le 8 mai.

Le navire **TALMA**, capitain T. Bunker, devant partir le 22 mai,

Le navire **TENNESSEE**, capitaine G Fowler, devant partir le 8 juin.

Le navire **ALABAMA**, capitaine Green Leaf, devant partir le 22 juin,

Le navire **KENTUCKY**, capitaine E. S. Dennis, devant partir le 8 juillet.

☞ Les bâtimens ci-dessus sont de la première classe sous tous les rapports, ont été construits à New York, et ils sont commandés par des capitaines expérimentés. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à

WM. G. HEWES,

7 avril rue du Camp, no. 9.

WM. FADEUILLE & Co. Tapissier en meubles et Coleur de Papiers peints, rue de la Douane, No. 44, prévienent les dames et messieurs de la Nlle. Orleans, qu'ils viennent de recevoir directement de Paris, un superbe assortiment de riches Papiers et Bordures, parmi lesquels il s'en trouve de velourés, plein en fonds, cramoisis dorés, verts dito, jaunes dito, avec leurs bordures velourées et dorées : aussi, environ 600 avants de cheminées assortis, ainsi qu'une grande quantité de figures drapées, pour décors d'appartemens, objets très-jolis et rares dans cette ville. Les soussignés pensent que cet assortiment et ceux qu'ils attendent incessamment, ajoutés au fond qu'ils ont maintenant, pourront les mettre à même de répondre à toutes les demandes qui leur seront faites.

Ils ont en magasin, un très-joli assortiment de franges, galons en soie, ornements dorés, ainsi qu'étoffes pour pour confectionnement de rideaux, matelats en crins et mousses ; enfin, toute autre chose que l'on tient ordinairement dans un pareil etablissement.

Rideaux et tapis faits de commande ; canapés et chaises réparés à juste prix.

W. FADEUILHE & Co.

P. S. Une emise sera faite aux personnes de la campagne qui écheteraient pour revendre. On donnera du comptant pour des plumes et de la mousse noire.

14 mai—1m

MOUSQUETS.—Reçu par l'Hercules, de Philadelphie, cet cinquante MOUSQUETS éprouvés, à vendre par

12 mai V DAVID, rue de la Levée No.38

SUCRE ET MELASSE.—30 boucauts sucre cassonade Attakapas, de première qualité ; 12 boucauts mélasse, en débarquement du bateau à-vapeur Victory, à vendre par FOSTER & HUTTON.

12 mai rue du Canal, No. 77.

TOILE A DRAPS, &c.—50 balles Toile à draps de Russie, ecrue ; 5 dito blanche, ayant droit au drawback : aussi, 50 balles coton ecru 4¼, et 60 do. 3-4, à vendre par

12 mai LINCOLN & GREEN.

PARFUMERIES FRAICHES,
Reçues par le navire Bolivar, du Hâvre.

LE soussigné a reçu par cet arrivage, Pommade d'une once; Poudre à cheveux; Bretelle en gomme élastique ; Gants en fil d'Ecosse ; Extraits d'odeurs tels que, jasmin, rose, violette, mousseline. Aussi : Brosses de toute espèce; Miroirs patentes, &c. &c.

Le soussigné prévient aussi le public, que depuis le 1er. mai courant, il a associé à son établissement M. *T. Romain*, et qu'à partir de cette date les affaires commerciales seront conduites sous la raison de T. Romain & Co.

10 mai—6 PRE. ROMAIN

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.

Partie marronne de chez le soussigné, le 28 du mois d'avril dernier, la mulâtresse americaine nommée JEANNE, âgée de 22 à 24 ans, taille de cinq pieds 2 à 4 pouces, figure allongée, louchant un peu ; elle parle anglais et français. La récompense ci dessus sera donnée à celui qui la logera dans une des geoles de l'Etat, ou la conduira chez son maître, rue Condé, entre Ste.-Anne et Dumaine.

☞ Les capitaines de navires et autres sont, par le présent, avertis de ne pas la recevoir à leur bord, sous prés d'être poursuivis selon la loi.

8 mai—15 GABRIEL JULIEN.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

J. P. BOUGENEL a transporté son atelier de SELLERIE de la rue Conti à la rue Condé, No. 23, près la rue Ste. Anne, où comme par le passé, il fera tout ce qui dépendra de lui pour contenter les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

7 mai—2m.

MAISON DE CAMPAGNE.

A LOUER, deux Maisons agréablement situées à Madiomeville, en face de la rivière Tchefuncté. S'adresser sur le Camp, No. 9. 15 mai

PROFESSEUR [illegible]
ET DE [illegible]

Rue Royale, No. 199, [illegible] Orléans et St.-Pierre.

J. A. FRYER, ayant [illegible] les langues, et ce qui tient à une éducation soignée, dans des institutions distinguées en [illegible] et dans les Etats-Unis, a l'honneur [illegible] au public qu'il tient des classes chez lui, [illegible] des leçons dans les familles et dans les [illegible]. 11 avril—12

VENTES PA[R] REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régistre des Testamens.*—Mardi, 12 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour le compte de la succession de feue Euphémie Massoteau, et devant veuve Crevon, et décédée épouse Jean Baptiste Lacour; une NEGRESSE nommée Pauline, âgée d'environ quinze ans ; un TERRAIN, situé rue des Ursulines, entre les rues Dauphine et Bourgogne, mesurant 30 pieds de face, sur 150 de profondeur, avec les édifices qui s'y trouvent.

Conditions : Le termin et les édifices, un cinquième comptant et le reste en quatre termes égaux, à six, douze, dix-huit et vingt quatre mois de crédit, en billets par coupons, endossés à satisfaction, hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement ; l'esclave, un tiers comptant, et le reste à six mois, en billets par coupons, endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour,

MARTIN BLACHE, Régister.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Théodore Seghers, not. pub., aux frais des acquéreurs. 11 mai.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régistre des Testamens.*—Mardi, 12 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour le compte de Jean Baptiste Grounx, et des mineurs Jean François et Zelmaïde Grounx; UNE NEGRESSE nommée Hélène, âgée d'environ 36 ans.

Conditions: un tiers comptant, et le reste à 6 mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la Cour,

MARTIN BLACHE, Régister.

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant H. Pédesclaux, not. pub., aux frais de l'acquereur. 11 mai.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régistre des Testamens.*—mardi 20 mai 1832, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Wm. Blunt,

KITTY, mulatresse, âgé d'environ 30 ans, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison.

Conditions—6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement. Par ordre de la cour.

24 avril MARTIN BLACHE, Register.

☞ L'acte de vente sera passé par devant H. Pedesclaux, not. pub., aux frais de l'acquereur.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Le Mardi 29 mai 1832, j'exposerai en vente, à midi, sur le compte de la succession de feu Vincent Pidoux : 1°. Une négresse nommée Pauline, âgée de 22 ans, domestique de maison et marchande ; 2°. Un lot de terre situé au faubourg Marigny, rue Mandeville entre les rues Casualvo et Grands Hommes, ayant 40 pieds de face sur 154 de profondeur, avec les edifices qui sont dessus ; 3°. Un lot de terre situé dans le même faubourg, attenant au précédent, ayant 17 pieds de face sur 154 pieds de profondeur, avec les edifices qui s'y trouvent ; 4°. Un lot de terre situé rue des Grandshommes, entre les rues Mandeville et Marigny, mesurant 52 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, avec les edifices qui sont dessus.

Conditions : l'esclave, payable un tiers comptant, et le reste à 6 et 12 mois de crédit, les propriétés foncières, un cuième comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour

MARTIN BLACHE, register.

N. B. Les actes de vente seront passé pardevant [illegible] Pollock, not. pub., aux frais des acquereurs. 16 avril.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régistre des Testamens.*—Jeudi 24 mai 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feue Clara Louise Boisdoré, une mulâtresse nommée Zuzanne, âgée d'environ 16 ans un peu cuisinière, blanchisseuse et domestique de maison.

Conditions : 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.

MARTIN BLACHE, register.

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant L. H. Fe[illegible], not. pub., aux frais de l'acquéreur. 19 avril.

COUR DES PREUVES *de la paroisse Jefferson*

Avis est par le present donné aux creanciers de la succession de feu J. B. Mounier, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles le tableau de distribution des fonds de la dite succession, enregistré par l'administrateur ne serait pas homologué et la distribution faite en conséquence.

Paroisse Jefferson, 15 mai 1832.

J. M. HARANG, Juge.

19 mai—3 2ps

COUR DES PREUVES.—Attendu que Antoine Delpeuch a presenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu Edouard Laborde, avis est par le present donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

19 mai MARTIN BLACHE, register.

AVIS AUX DAMES.

SOULIER FRANCAIS.—Le soussigné vient de recevoir de France, par le navire Harriet, venant du Hâvre, un joli assortiment de SOULIERS pour dames, en peau et prunelle, de toute couleur ; de plus : 1a en magasin un joli assortiment de Mousseline en couleur, gingans français, mousselines blanches, unies et brodées, percale blanche, fichus et écharpes en gaze, et en crêpe, toile d'Alande pour chemise et pour draps; *Habillemens d'Enfans* ; parapluies et parasols, étoffe à Pantalon, brin blan et écru, Mousseline à mousti noire.

V. GOUY,

19 mai Rue Royal, No. 185.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS
DE PARIS,
En fines Parfumeries, Faux Cheveux en tout genre, Brosseries, Cannes, &c. &c.

LE soussigné, rue de Chartres, No. 174, au coin de la rue Jefferson, vient de recevoir par le *Bolivar*, un assortiment de Parfumeries très fraîches, consistant en : crême d'amande amère, savon à la rose, dito d'amande, essence de rose et de jasmin, extraits d'odeurs variées, telles que mousseline, violette, portugal &c. : eau de lavande, bouchée à l'émeri, et autres ; le régénerateur des cheveux, le philocome d'Aubril, la poudre de Libon, et le mucilage, qu'il recommande pour la teinture des cheveux ; la poudre des Orientaux et de Ceylan, pour les dents ; poudre superfine, à la rose et au jasmin, pommade superfine, &c.

Un assortiment de brosses de 1ère. qualite, à 3 et à 3 rangs, dito à ongles, brosses à habits, à tête, à barbe à peau ; glaces à main, de différents genres ; boîtes à barbe, en cristal et autres ; boîtes à poudre, en ferblanc, à compartimens; Houpes de cygnes, &c.

Egalement, des bretelles de gomme élastique, montées en argent et en or; quelques douzaines de boutons à chemise, en or; dito en nâcre et en émail, dernier goût. Un assortiment de peignes en écailles, à dossier, gravés et sculptés, de prix ; peignes à dossier et sculptés, imitation nouveau modèle ; dito garnis en pierres.

Faux cheveux, nattes (dites fausses-queues) longueur jusqu'à trois quarts : tours à bandeaux, frisettes, &c. perruques métalliques et autres, toupets dito.

☞ Il continue à confectionner tous les postiches, suivant les demandes. 15 mai—☞

EN debarquement de la Zilia, de Bordeaux, 6 pipes vieille Eau-de-Vie de Cognac,

49 barriques de Vin,

15 dito dito, qualité supérieure,

18 tierçons Vinaigre blanc,

16 caisses Huile de Kirch,

8 dito Liqueur de la Martinique,

12 dito Grand Vin Château-Lafitte, à vendre par

12 mai THEODORE NICOLET & Co.

EXHIBITION
D'ouvrages en Verre,
Au-dessus du magasin d'horlogerie et de bijouterie de M. MUH, rue de Chartres, No. 115.

Cette exhibition sera fermée dans le courant de ce mois.

M. FINN présente ses remerciemens sincères aux habitants de la N. Orléans, pour le patronage libéral qu'il en a reçu, et il prend la liberté de leur annoncer que son *exhibition d'ouvrages en verre, en miniature*, sera fermée au commencement du mois prochain. Il offre à vendre une grande quantité d'ornemens de verre de couleur et d'émail, tels que navires, voitures, vases, paniers, ballons, quadrupèdes, et une infinité d'autres spécimens qu'il serait trop long de détailler dans un avis.

Prix d'entrée—50 cents; enfans moitié prix. La porte est ouverte depuis 10 heures du mptin jusqu'à 9 du soir. 3 mai

VINS,—160 quarts de barriques Vin de Malaga doux, sujet à la remise des droits, reçus par le navire Talma, à vendre par

9 mai WM. G. HEWES, rue du Camp.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre

23 mai A. QUERTIER & BOUIN.

PEAUX DE BUFFLES à vendre par

14 mai YORKE, MACALESTER & Co.

LOTERIE
DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES
NATCHITOCHES.
11me. classe de 1832.
La tirage aura lieu le Samedi 26 Mai.
GROS LOT
10000 PIASTRES.

1	LOT DE	$ 3,000	$ 3,000
1	" "	1,500	1,500
1	" "	1,000	1,000
1	" "	800	800
1	" "	623	623
6	" "	500	3,000
6	" "	300	1,800
6	" "	200	1,200
156	" "	50	7,800
156	" "	20	3,120
624	" "	8	4,992
7800	" "	4	31,200

PRIX DES BILLETS

Billet Entier	$ 4
Demi Billet	2
Quart de Billet	1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES ;—demis et quarts en proportion.

21 mai J. B. FAGET, *Directeur*.

A VENDRE, ayant droit au debenture, 6 tierçons beau Sucre en pain français, raffiné double : une balle Drap français, de Louviers ; une dito Indiennes françaises, couleurs vives ; qu'on vendra à bon marché, pour clôre un compte.

P. E. & O. SORBÉ,

18 mai rue Royale, No. 118.

EN debarquement du navire l'Aimable Marie, capitaine Fabre, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné, 20 paniers Vin blanc de Champagne, par 12 bouteilles.

18 mai J. B. LABATUT.

MARASCHINO—Les soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre, 50 caisses Rosolio Maraschino, garanti véritable.

Rue de Chartres, No. 113, encoignure des rues du Camp et de la Fonderie. E JOHN & CO.

17 mai.

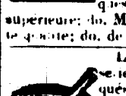

A VENDRE, par J. B. LAPORTE. 12 demi barriques vin blanc haut Sauterne de l'année 1825, qualité superieure, importé par le navire Zilia. Vin en barriques Château, Margaux de 1825, qualité supérieure; do. Montferrant, Medoc, de 1827, excellente qualité; do. de 1829. 17 mai—4.

Le soussigné offre à vendre une Boîte de Pharmacie, avec 140 tiroirs plaqués en acajou et poignées en cristal; chaque tiroir est étiqueté en lettres noires sur un fond en or. De plus, un assortiment complet de Médicamens. Le tout sera vendu des prix et conditions avantageux, en se présentant sous le pont bref de m.

Il offre également à vendre, deux bailes de Sangsues choisies, en debarquement du navire Aimable Marie, de Bordeaux.

17 mai FORESTIER.

HUILE de Palmachristi, &c.—10 barils Huile de Palmachristi, 11 do. Pois blancs, 27 Peaux d'ours, 3 barils Cire, en magasin, à vendre par

GRAY, DURRIVE & Co.

17 mai rue de la Nouvelle Levée, No. 38.

LES soussignés offrent à vendre le chargement de la barque Aimable Marie, de Bordeaux, maintenant en dechargement en face de la rue Conti, savoir :

20 pipes Eau-de vie de Cognac, marque de Dupuy & Co.; 20 demi-pipes dito, dito, dito.

10 demi-pipes vieil Eau-de vie de Champagne,

75 barils Vinaigre de vin blanc,

50 barriques Medoc de Montferrand, 50 do. Medoc de Pauillac, 90 do. Medoc, 80 do. St. Estèphe,

25 barriques St. Emilion et Medoc de Margaux,

50 barils Vin blanc, de Graves et de Barsac,

200 caisses Vins de Medoc, St. Estèphe et Pauillac,

120 do. Vins de Lerole, Latour et Lafitte, par 24 demi-bouteilles,

50 paniers Champagne blanc, mousseux,

100 damejeanes Lentilles et Millet,

100 do. Amandes, 50 grosses Bouchons de liège, &c.

Le tout ayant droit au debenture.

16 mai P. E. & O. SORBÉ, rue Royale, No. 118

DR. RAMON VIONNET, medecin-chirurgien, ayant etudié à l'Ecole de Medecine de Barcelone, vient d'arriver en cette ville, et offre ses services au public, dans sa profession. Sa demeure est rue Bienville, No. 25, entre Chartres et Levée.

15 mai—12

EL Doctor RAMON VIONNET, Médico y Cirujano, del Colegio de Barcelona, acaba de llegar en esta ciudad y ofrece sus servicios à este restablecimiento publico. Vive en la calle de Bienville, No. 25, entre Chartres y la Levée. 15 de mayo

GLACES ET SORBETS.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir le public qu'ils se sont arranges avec M. Serreau, pour que ce dernier exerce sa profession de *glacier* dans leur établissement, situé à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, et que l'on y trouvera tous les jours à cater de dimanche 29 du courant, des Cremes aux meilleurs parfums, Glaces aux fruits d'Europe et des colonies, Sorbets, Punch à *la romaine*.

25 avril—1m MERLE & GIRODEAU.

NIEVES Y SORBETES.

LOS que suscriben tienen el honor de anunciar al público que, desde el domingo prócximo, harán todas las de NIEVES en su establecimiento, esquina à las calles de Chartres y St. Luis, frente de la Bolsa; tendrán todos los dias Cremas nevadas de frutas mejores de las Antillas y de Europa, asi como todas clases de Sorbetes Punches à la romana, y Licores frencis.

25 de avril MERLE & GIRODEAU.

CALLIGRAPHIE.
SYSTEME CASTERIEN.

MR. DOLBEAR engage les Messieurs et les Dames de la Nouvelle-Orleans, à venir visiter son établissement, encoignure des rues de Chartres et Conti, No. 92, afin de voir les progrès rapides qu'ont faits les personnes depuis l'âge de 8 jusqu'à 45 ans qui ont pris des leçons de lui.

N. B. La méthode qu'on emploie pour montrer aux mes, leur donne une *écriture nette, expédite et flattante*. Elles peuvent aller prendre leurs leçons à son établissement, ou les recevoir chez elles.

Les classes sont distribuées pour le jour et le soir, de manière à faciliter toutes les personnes qui désirent profiter de l'occasion.

☞ Cette semaine, il commencera de nouvelles classes.

M. D. réfère le public aux personnes dont les noms suivent qui ont visité son établissement. Son Exc. le gouverneur *Roman* ; *D. Prieur*, maire de la ville ; Rev. évêque *L. D. Nerke*, Rév. *T. Clap*, Rév. *J. Moni*, *L. C. Duncan*, *J. J. Maybin*, *A. Graithe*, *J. W. Egneur*, Rev. Mr. *Nash*. 9 avril—15.3ps.

RUE DU CANAL—NO. 46.

MM. GEYER & CHAPMAN continuent à enseigner l'écriture dans le plus bref délai. Leur methode est le résultat d'une expérience de plusieurs années dans l'enseignement de cet art utile ; elle comprend tous les mouvemens enseignés par Carstair, et, sous le rapport du goût et du genie, beaucoup de choses qui ne se trouvent pas dans cet auteur. Il y a tous les jours des classes pour les messieurs et les dames.

Heures de leçons pour les hommes, à 6½ heures du matin et de 4 à 9 heures du soir. Pour les dames, de midi à 3 heures ; celles qui le préféreront peuvent prendre des leçons chez elles. De nombreux spécimens du travail de ceux qui ont déjà pris des leçons, sont exposés à leur académie, où les dames et les messieurs sont invités à venir les visiter. 5 avril.

CATHOLICON DE W. W. POTTER.—Le soussigné informe les personnes qui n'ont pu se procurer chez lui, depuis trois semaines, du "véritable Catholicon," qu'il vient d'en recevoir un nouvel approvisionnement de W. W. Potter, *seul propriétaire*. S'adresser à sa pharmacie, encoignure des rues Conti et Chartres. F. P. DUCONGÉ.

9 mai Seul agent pour cette ville.

CLOUX.—300 barilles assortis, en débarquement du brig Glide; à vendre par

8 mai WM. G. HEWES.

EN débarquement du navire la Zilia, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné,

40 barriques Vin rouge Médoc, 1ère. qualité,

12 barriques dito dito qualité très-supérieure,

8 tierçons dito dito,

1 caisse Peignes de corne.

8 mai J. B. LABATUT.

TUILES.—50,000 Tuiles en débarquement du navire Cyrus Butler, à vendre par

30 avril QUERTIER & BOUTIN.

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testaments*—Vendredi, 8 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, les esclaves suivants appartenant à la succession de feu Peter Howard, savoir : *Lubin*, nègre âgé de 28 ans ; *Dick*, mulâtre âgé de 40 ans, boulanger ; *Major*, nègre âgé de 45 ans ; *Henry*, mulâtre âgé de 12 ans ; *Hannah*, négresse de 12 ans et *Mary*, négresse âgée de 45 ans, ayant un ulcère—Conditions : 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.—Par ordre de la cour.

8 mai. M. BLACHE, Reg. des Testaments.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 5 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la bourse, pour le compte de la succession de feu Henry Hugont, alias Jean Bart, h. c. l., un TERRAIN situé rue Bourgogne, entre les rues St. Philippe et Dumaine, ayant 41 pieds de face sur 93 pieds 6 pouces de profondeur, avec les édifices construits; deux LOTS DE TERRE contigus, situés rue St-Philippe, entre les rues Villeré et Robertson, ayant chacun 30 pieds de face sur 120 de profondeur, avec les bâtisses qui s'y trouvent ; un TERRAIN de forme irrégulière, situé rue des Ursulines, entre les rues Robertson et Claiborne, ayant 40 pieds 7 pouces de face, 100 pieds de profondeur sur une ligne, 175 pieds 8 pouces et un quart sur l'autre ligne, et 5 pieds 2 pouces et un tiers de large, sur la ligne du fond, et designé par le No. 17.

Une négresse nommée SUZON, âgée de 80 ans.

Conditions—Un cinquième comptant, et le reste à 6, 12, 18 et 20 mois, en billets par coupons, endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale, jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour,

MARTIN BLACHE. Register.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Caire, not. pub., aux frais des acquereurs. 4 mai

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Jeudi, 31 mai 1832, j'exposerai en vente à la bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Augustin Reggio, un TERRAIN, designé par le No. 11 au nouveau faubourg Marigny, à l'encoignure des rues Français et Urquhart, ayant 60 pieds de face à la 1ère. rue et 120 pieds de profondeur, et face à la 2ème rue.

Conditions : 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.

27 avril MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Register des Testamens.*—Jeudi, 31 mai 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu François Joseph Landon:

Un lot de TERRE situé rue de la Paix, faubourg Marigny, entre les rues Moreau et Casa Calvo, ayant environ 30 pieds de face sur environ 130 pieds de profondeur, mesure française, avec les édifices qui sont dessus.

Conditions—Moitié comptant, et le reste à 1 an de crédit, en un billet endossé à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.

27 avril MARTIN BLACHE, Régister.

☞ L'acte de vente sera passé pardevant Carlin Pollock, not. pub., aux frais de l'acquéreur.

LANCIERS D'ORLÉANS,

La compagnie montera à cheval dimanche 27, du courant, à 6½ heures précises du matin, et se réunira au lie